



Premier syndicat à Météo-France

Dossier sur l'avenir de la prévision marine à Météo-France

Avis de tempête pour 2012 !

Comme beaucoup de services publics, Météo-France est actuellement en pleine restructuration. Cela se traduit par la fermeture de la moitié des centres départementaux et par une refonte complète des services de prévision. ***La prévision marine n'échappe pas à la règle.***

La restructuration vise essentiellement à centraliser, sur Toulouse, d'ici fin 2012, la prévision pour le domaine de la côte (jusqu'à 20 milles au large), jusqu'à cette année assurée par des prévisionnistes régionaux.

Cette réorganisation conduira inévitablement à une moindre qualité du service rendu.

En matière de prévision marine, le domaine de la côte demande, comme le domaine large, un haut niveau d'expertise. Car, c'est là que se concentrent à la fois le plus grand nombre de bateaux et les dangers liés aux hauts fonds et aux récifs côtiers; c'est là aussi que le vent et les vagues subissent des perturbations importantes, souvent dangereuses, et que les réductions de visibilité peuvent être très localisées et donc cruciales ; c'est là encore que l'alliance des phénomènes météorologiques et de la marée génèrent des inondations.

Les prévisionnistes locaux, en place depuis des années, expérimentés, en contact avec les autorités locales (sémaphores, capitaineries, médias, collectivités territoriales...), souvent eux même navigateurs ou proches du milieu maritime, ont la connaissance fine du littoral, indispensable pour mener à bien ce travail.

Centraliser la prévision marine c'est perdre ce précieux capital d'expérience et c'est gommer les spécificités des prévisions côtières (réclamées pourtant il y a quelques dizaines d'années par les usagers). ***Difficile d'imaginer qu'il n'y aura que quatre prévisionnistes météo pour plus de 3000 km de côtes, et ce de 0 à 200 milles au large, et que ceux-ci seront à Toulouse !***

Pour pallier cette perte, la Direction parie sur d'hypothétiques outils informatiques. Ces derniers n'ont pas été validés par les prévisionnistes. Ils sont encore au stade expérimental alors que la restructuration de la prévision marine, elle, est bien réelle. Et ils ne sauraient se substituer de toute façon à une expertise humaine.

En outre, dans les services régionaux, le prévisionniste marine travaille en étroite collaboration avec le prévisionniste « terrestre » de la région. Cette collaboration prend encore plus d'importance aujourd'hui car la carte de Vigilance s'est enrichi d'un nouveau pictogramme pour alerter du risque d'inondation du bord de mer par des phénomènes tels que vagues, surélévation du niveau de la mer, combinaison de phénomènes marins et de la crue d'un fleuve, etc... Une étroite collaboration entre prévisionniste marine et terrestre est indispensable à l'analyse de ces situations, celle-ci devant se faire de surcroît à une échelle très fine. Et quels que soient les moyens de communication, dans ces situations de crise, l'éloignement physique des personnes est toujours néfaste comme la multiplication des tâches sur une seule personne.

Pour toutes ces raisons, nous persistons à dire que le futur système imposé par la Direction de Météo-France sera moins efficient et que la sécurité des personnes et des biens ne sera pas assurée avec la même efficacité.

Organisation actuelle

La restructuration de la prévision marine à Météo-France avec centralisation sur le service national de prévision marine est en cours en cette année 2012.

La responsabilité sur le domaine maritime est actuellement répartie ainsi :

1. La prévision pour le large (jusqu'à 200 milles des côtes) et **pour le grand large** (zones définies par le SMDSM : Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer) est élaborée à Toulouse. L'ingénieur est responsable du cadrage (choix du scénario) sur l'ensemble des zones et produit les bulletins de sécurité sur le sud de la Mer du Nord, la Manche et le golfe de Gascogne. Un technicien est responsable de la production des bulletins Méditerranée (Côtes et Large), un second de la production Large de l'Atlantique (du golfe de Guinée au nord de l'Ecosse) et de la Mer du Nord avec mise à jour à la mi-journée des bulletins Large Méditerranée. Le troisième élabore la base de données expertisées sur les zones Large touchant les côtes métropolitaines (base sympo2) et produit les bulletins côtes de l'ouest de la Manche jusqu'à la frontière espagnole en journée, du sud de la Vendée à la frontière espagnole la nuit. Tous ces postes élaborent des bulletins réguliers et des **BMS** (Bulletin Météorologique Spécial) dès que le vent atteint ou est prévu atteindre force 8 Beaufort pour les zones Large et 7 Beaufort pour les zones côtes. Suivant les zones, les échéances de prévision vont de 30 heures à 7 jours. Les prévisions de dérive de polluants ou d'objets en mer sont également faites sur ces postes à la demande des CROSS, des Préfectures Maritimes ou du CEDRE dans le cadre de l'Action de l'Etat en Mer ou du plan POLMAR.

2. La prévision pour le domaine côtier (jusqu'à 20 milles au large) est effectuée à ce jour à la fois par des centres locaux et par le service national toulousain.

- **Le Havre/Boulogne-sur-mer** en journée, relayés par Toulouse la nuit s'occupent de l'est de la Manche (de la Hague à la frontière belge).

- A compter du 31 mai 2012 le service national de prévision marine à Toulouse gère l'ouest de la Manche et les côtes de l'Atlantique jusqu'à la frontière espagnole d'une part, en lieu et place des services de Brest et Bordeaux. Il prend d'autre part la responsabilité des côtes méditerranéennes (Corse comprise) à la place du service marine d'Aix en Provence qui est démantelé. (cf ci-dessus pour la description des postes toulousains).

- **Brest** conserve la veille météorologique sur l'ouest de la Manche et les côtes de l'Atlantique jusqu'au Sud Vendée mais la nuit seulement.

Ces services sont généralement ouverts **24h/24h** et élaborent des **bulletins réguliers**, des **BMS** (à partir de la force 7 Beaufort) et des bulletins commerciaux.

Il y a normalement une coordination entre ces domaines large et côtier, qui sont imbriqués, par le biais notamment de conférences téléphoniques ou d'outils collaboratifs (tchat) entre les prévisionnistes marines des différents sites. Ces échanges doivent permettre de choisir le scénario retenu et d'assurer la cohérence des prévisions sur les différents domaines.



En mer, la frange littorale demande un haut niveau d'expertise, en effet dans cette zone, se concentrent à la fois le plus grand nombre de bateaux et les dangers liés aux hauts fonds et à l'approche des récifs côtiers. C'est aussi dans cette zone que le vent et les vagues subissent des perturbations parfois importantes et souvent dangereuses : canalisation (détroit du Pas-de-Calais, Bouches de Bonifacio), accélération à l'approche des caps ou reliefs élevés (La Hague, le Cap Corse ...), vents catabatiques (vent s'écoulant très rapidement d'une vallée par temps calme observé en Manche, en Corse,...), déferlement du vent sous le vent d'un relief élevé provoquant des perturbations dans le trafic maritime, entrées maritimes rapides (sur tous les littoraux, y compris en été) ou visibilités devenant très mauvaises, fortes houles qui s'intensifient en arrivant à la côte et peuvent avoir des conséquences dramatiques même sur les « terriens ».

La connaissance fine du littoral, acquise par des années d'expérience et de multiples contacts avec les autorités locales (sémaphores, capitaineries, médias, collectivités territoriales...) est indispensable pour élaborer des prévisions pertinentes de vent et de vagues sur le domaine côtier. **C'est sur ce domaine bien particulier qu'il faut redoubler de vigilance.**

Météo-France doit exercer le plus efficacement possible ses **missions de sécurité des personnes et des biens**, ce qu'elle s'est toujours efforcée de faire en y accordant les moyens techniques et humains nécessaires.

Or, c'est justement sur cette partie ultra sensible que Météo France est en train de retirer ses prévisionnistes locaux, en place depuis des années, très expérimentés et souvent eux même navigateurs ou proches du milieu maritime.

Avenir de la prévision marine à Météo-France

Au terme de la restructuration mise en place par la Direction, la responsabilité des bulletins de sécurité des domaines Grand Large, Large et Côtier sera totalement centralisée à Toulouse. La production des bulletins de sécurité (côtes et

large) hier répartie sur 8 personnes en journée, 5 la nuit, serait alors faite à Toulouse uniquement par 4 personnes, avec dès que la situation météo se dégradera des charges de travail impossibles à tenir.

Une partie de la production Large a disparu : RFI a opportunément demandé de ne plus diffuser le bulletin sur l'Atlantique chaque jour, la production Large Méditerranée n'est plus actualisée que 2 fois par 24h au lieu de 4, la partie Méditerranée du bulletin diffusé par France Inter et France Info devrait être désormais sur les ondes à midi et minuit au lieu de 7h et 20h (actuellement ce n'est pas le cas, et quand le bulletin est diffusé les 8 premières heures d'échéance sont déjà passées, le bulletin donnant une prévision à 24h). Mais surtout, il est prévu que les CROSS diffusent les bulletins Large à la place des bulletins Côtes si ceux-ci ne sont pas produits à l'heure, situation qui, vu la charge de travail sur certains postes (Méditerranée par ex), devrait se produire régulièrement et au détriment de la sécurité des personnes et des biens. L'avis des usagers n'a bien sûr pas été demandé.

En outre la centralisation totale de la production marine de sécurité sur le service national toulousain pose le problème de la continuité de service dans le cas d'une indisponibilité du service national de prévision qui ne pourra plus s'appuyer sur des services régionaux en secours.

Météo-France compte sur de nouveaux outils (base de données de prévision et élaboration automatique de bulletins sécurité) pour effectuer cette réduction drastique de personnels au détriment de l'expertise acquise sur chacun des sites. Actuellement le développement de ces outils n'est pas abouti, et on ne peut pas considérer qu'ils sont opérationnels pour la prévision marine à ce jour.

Ces progrès techniques théoriques ou hypothétiques consistent en :

- Une base de donnée marine expertisée, limitée actuellement au Golfe de Gascogne et à la Manche, qui devra permettre aux prévisionnistes d'affiner les prévisions initialisées par les différents modèles utilisés, une extension au domaine de la Méditerranée occidentale est prévu d'ici quelques mois et au domaine large Atlantique dans plusieurs années. Mais cet outil conçu pour des prévisionnistes terrestres n'est pas adapté au travail du prévisionniste marine, le travail de modification des champs de vents, d'état de mer est long. D'autant plus long, que la situation sera potentiellement dangereuse (fort vent, forte mer) et que le délai restera toujours très court pour l'élaboration des bulletins de sécurité. En outre, cet outil nécessite de passer beaucoup de temps sur le temps sensible, un paramètre qui en prévision marine n'est pas primordial sauf lorsqu'il engage la sécurité (orages, faible visibilité).



- Un logiciel qui doit générer automatiquement des bulletins de prévision en langage clair (français et anglais). Là encore l'outil montre ses limites pour des zones de taille et de géographie très différentes et il est souvent plus rapide au prévisionniste de rédiger complètement son bulletin que de modifier la proposition du logiciel surtout dans le cas de situations météorologiques complexes. Encore une fois, la Direction de Météo-France table sur un progrès « virtuel » pour justifier une restructuration bien réelle.

L'hypothétique gain technique compensera-t-il la perte des expériences accumulées depuis des années par les prévisionnistes marines de Météo-France ? Ceux-ci pratiquent ce métier depuis des années, voire des décennies pour certains, et ils savent pertinemment que s'il est un métier où l'expérience et la connaissance du terrain sont primordiales c'est bien celui de la prévision météo. Que ce soit dans le domaine terrestre, aéronautique, montagnard ou bien sur maritime.

Cas d'école : la VIGILANCE VAGUE-SUBMERSION :

La VIGILANCE a été mise en place suite aux terribles tempêtes de 1999. Il est apparu nécessaire de pouvoir alerter le grand public de façon plus efficace lors de phénomènes météorologiques pouvant présenter un danger pour la population. Les alertes existaient déjà à destination des acteurs de la sécurité civile.

La Vigilance initiale concerne les paramètres vent, orage, fortes précipitations, neige/verglas, auxquels sont venus se rajouter depuis, les paramètres grand froid et canicule puis, récemment, la vigilance pluie-inondation, vigilance « intégrée », qui prend en compte des paramètres météorologiques et hydrologiques.

Depuis septembre 2011 Météo-France a produit aussi une VIGILANCE VAGUE-SUBMERSION. Cette vigilance est aussi une vigilance intégrée puisque elle s'adresse aux populations « terrestres » et est élaborée par les prévisionnistes marines en collaboration avec les prévisionnistes régionaux « terrestres ».

Deux difficultés majeures sont apparues :

1. Ce sont les prévisionnistes marines régionaux qui ont en grande partie participé à l'élaboration des paramètres et des indices qui ont permis la mise en place de cette nouvelle vigilance. Ce sont eux en effet qui ont l'expérience

de ces phénomènes, expérience acquise au fil des années et au fil des tempêtes en collectant des informations via les articles de presse, le dialogue avec les capitaineries et les centres départementaux. **L'AVIS de TRES FORTES VAGUES** avait déjà été mis en place par ces prévisionnistes 'marine'. Cette alerte, utilisée avec succès et efficacité pendant une petite dizaine d'années, visait à alerter les autorités (capitaineries, préfetures, responsables des routes et infrastructure littorales) ainsi que les marins du risque de grosses vagues touchant le rivage et pouvant le submerger.

En 2011, l'Avis de Très Fortes Vagues, est devenu VIGILANCE VAGUE/SUBMERSION. Cette nouvelle vigilance doit encore être affinée pour être la plus efficace possible (bien que les Avis de Fortes Vagues aient déjà montré leur pertinence avec des vies probablement sauvées, des naufrages évités et des dégâts atténués). Pour cela, seule l'expérience, la proximité et le dialogue avec les gens de mer, permettra d'affiner les seuils de déclenchement de cette nouvelle vigilance et surtout de la lancer à bon escient et d'en assurer un meilleur suivi. **Mais en 2012 la Direction de Météo-France a choisi de saborder les niveaux régionaux de prévision marine qui avaient l'expérience et la connaissance locale.**

2. Le prévisionniste « terrestre » régional est responsable de la vigilance sur son territoire. Dans la majorité des cas, lors d'une Vigilance Vague/Submersion, une Vigilance vent et/ou pluie-inondation est aussi en cours. Dans une vigilance classique, le prévisionniste « terrestre » régional doit se coordonner avec le chef prévisionniste national basé à Toulouse. Dans le cas de la Vigilance Vague/Submersion, il doit aussi se coordonner avec le chef prévisionniste marine. Ces situations extrêmes, qui présentent un réel danger pour la population, et qui doivent être gérées avec rapidité et efficacité, nécessitent un très grand nombre de tâches. Une coordination supplémentaire avec un 2ème prévisionniste basé à Toulouse ne se fera pas sans perte de temps (précieux dans ces situations) et d'efficacité.

Dans le cadre de cette nouvelle vigilance Vague/Submersion, la réorganisation se fait à l'encontre de l'efficacité opérationnelle, et au détriment de la sécurité des personnes et des biens.

Conclusion

Les météos ne sont pas des fonctionnaires arc-boutés sur des méthodes du passé. La météorologie est une science en perpétuelle évolution. Les météos ont toujours su s'adapter aux nouvelles méthodes de travail et aux restructurations passées pour suivre les avancées scientifiques ou technologiques. Une nouvelle organisation, encore plus efficace, limitant les redondances et utilisant les nouveaux outils informatiques est certainement nécessaire.

Le SPASMET-Solidaires est néanmoins convaincu que :

- **la proximité géographique** avec les zones à forte expertise est primordiale pour gérer les phénomènes côtiers. La prévision marine côtière doit rester sous la responsabilité des prévisionnistes marines en région, au plus près des services de sécurité locaux, des pôles économiques maritimes, des pôles technologiques et scientifiques.
- les outils informatiques mis en avant par la Direction sont soit hypothétiques, soit à ce jour insuffisamment validés pour une prévision côtière en conditions extrêmes. Ces outils ne peuvent donc pas justifier une centralisation sur Toulouse.
- la proximité des prévisionnistes des zones « larges » avec le centre national de prévision à Toulouse est essentielle pour assurer la cohérence du suivi des phénomènes dangereux naissant dans les zones de responsabilité française.
- la mise en place de la nouvelle Vigilance Vague/Submersion coïncidant avec la délocalisation de la prévision marine côtière à Toulouse présente un **risque pour la qualité** de cette prévision et donc pour **la sécurité des personnes et des biens.**
- une meilleure organisation a pour objectif de faire mieux...ce n'est pas une façon déguisée de réduire les moyens pour répondre à des critères comptables.

Le SPASMET-Solidaires reste fermement attaché à une prévision marine de qualité, facilitée par la proximité et le dialogue avec les principaux intéressés, qu'ils soient marins de commerce, pêcheurs, plaisanciers, militaires...

Le SPASMET-Solidaires persiste à dire que le système imposé par la Direction de Météo-France sera moins efficient et que la sécurité des personnes et des biens ne sera pas assurée avec la même efficacité.

Le SPASMET-Solidaires demande l'abandon de cette centralisation sur Toulouse de la prévision marine.

Contacts :

SPASMET-Solidaires national :

Yves Lelann tel. : 0645384587
Sandrine Deville tel. : 0664119292

mail : yves.lelann@meteo.fr
mail : sandrine.deville@meteo.fr